



B É A T R I C E
D E S A G N E A U X

H U I S S I E R S D E J U S T I C E

☎ 01 45 22 21 04

📠 01 45 22 42 55

@contact@etudedesagneaux.fr

23, bis rue de Constantinople

75008 PARIS

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE QUINZE JANVIER

A LA REQUETE DE :

Du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 19 rue du Banquier 75013 Paris, représenté par son Syndic, le Cabinet Roumillac, SAS Unipersonnelle au capital de 100 000 €, exerçant sous le nom commercial Cabinet Jourdan, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 480 708 858 et dont le siège social est sis 58 rue de Beaubourg 75003 Paris, prise en la personne de son président, la SA Cabinet Jourdan au Capital de 200 000 € et dont le siège social est 41, Avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt, habilité par l'Assemblée Générale en date du 20 juin 2024.

LEQUEL M'EXPOSE :

Que le Cabinet Jourdan, en sa qualité de Syndic de l'immeuble a fait délivrer en date du 4 décembre 2024, un commandement de payer valant saisie immobilière à :

1) Madame

2) Monsieur

3) Monsieur

4) Madame

et ce pour la somme de 19851.07 euros

En vertu de la grosse du jugement en date du 11 septembre 2018 du Tribunal d'instance de Paris
signifié le 4/10/2018 et définitif suivant certificat de non-appel du
12/11/2024 et de la grosse du
jugement en date du 8 décembre 2023 du Tribunal judiciaire de Paris
signifié le 27/03/2024 et
définitif suivant certificat de non-appel du 9/10/2024.

Qu'à ce jour les consorts susmentionnés n'ont pas déféré au présent commandement.

Qu'il me requière de me transporter ce jour, afin de dresser le procès-verbal de description du lot dont ils sont propriétaire et situés 19 rue du Banquier 75013 Paris :

**Les biens et droits immobiliers sis à PARIS 13ème (75013), 19 rue du Banquier, cadastrés Section AU
n° 4 pour 2a 37ca**

Formant les lots de copropriété numéro :

QUATRE (4) consistant en un local commercial et les 437/10000 des parties communes générales et

les 450/10000 des parties communes particulières au bâtiment,

VINGT DEUX (22) consistant en une cave et les 6/10000 des parties communes générales et les

7/10000 des parties communes particulières au bâtiment,

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée, Maître Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT, Commissaire de Justice au sein de la SASU Béatrice DESAGNEAUX, Commissaire de Justice près le Tribunal Judiciaire de PARIS, y demeurant 23 bis rue de Constantinople PARIS 8ème.

Me suis transportée ce jour à 11h00, au 19 rue du Banquier PARIS (75013), en présence de :

En présence de Monsieur Laurent BERTAUD Serrurier et de Monsieur DEPREZ Philippe et de Monsieur TEVEL Christophe tous deux témoins et de Monsieur Jean Louis CHIERE en charge des diagnostics.

Où étant, je procède aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Sur place, je constate que le lot numéro **QUATRE (4)** consistant en un local commercial, est une boutique située au Rez de chaussée à gauche de la porte d'entrée de l'immeuble.

On peut y accéder depuis la rue par une porte.



Il existe à gauche et à droite des vitrines.

On peut également y accéder par une porte située dans le hall de l'immeuble.



Personne ne répondant à mes appels, je fais procéder à l'ouverture forcée de la porte donnant dans le hall par le serrurier requis à cet effet.

Je pénètre dans le local.

Je constate qu'il s'agit donc d'une boutique anciennement de menuiserie aujourd'hui **inoccupée et inexploitée et vide.**

Aucun document présent dans les lieux ne permet d'identifier un quelconque occupant.

Dans l'entrée, au sol, il existe un carrelage ancien et usagé.
Les murs sont recouverts d'une peinture ancienne, ainsi qu'au plafond.

Sur la gauche, il existe un ensemble de placards en bois menuisé.



A ma droite en entrant, il existe un espace WC par lequel j'accède par une porte en accordéon.

L'ensemble est vétuste et usagé.

Présence dans cet espace d'un WC en fonctionnement.



A ma droite, il existe un renforcement dans lequel, je constate la présence d'un point d'eau constitué d'un bac en émail ancien et usagé.



Dans la boutique proprement dit par laquelle j'accède par une ouverture sans porte, au sol, il existe un carrelage ancien et usagé. Les murs sont recouverts d'une peinture ancienne, ainsi qu'au plafond.



Ces constatations effectuées, je me suis retirée.
J'ai pris des photos que j'ai intégrées à la présente expédition.

Telles sont mes constatations

Que de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Signature de l'Huissier de Justice
Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT

